

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/8859
15 octobre 1968
ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE DATEE DU 15 OCTOBRE 1968 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE
SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU CAMBODGE

D'ordre de mon gouvernement et suite à ma lettre No 7584 du 9 octobre 1968 (S/8849), j'ai l'honneur de vous faire tenir, pour l'information des membres du Conseil de sécurité, ce qui suit :

- Le 5 septembre 1968 vers 7 h 30, les éléments des forces américano-sudvietnamiennes du poste de Moc Bai (Hau Nghia) en patrouille le long de la frontière ont tiré sur la commune cambodgienne de Bavet, district de Svay Teap, province de Svay Rieng, blessant gravement un frontalier nommé Pheam Vantieng.

- Le 8 septembre 1968 vers 10 h 30, les éléments des forces américano-sudvietnamiennes du poste de Trapeang Robang (Tay Ninh) ont tiré au mortier en direction du territoire du Cambodge. Plusieurs obus sont tombés dans le district de Rumduol, province de Svay Rieng, blessant grièvement un Cambodgien nommé Thach Suth qui était en train de s'adonner à la pêche.

Le 9 septembre 1968 vers 8 heures, trois éléments armés sudvietnamiens accompagnés d'un Américain ont pénétré dans le territoire du Cambodge à 50 mètres de profondeur pour effectuer des opérations de reconnaissance du village cambodgien de Tuol Prasat, commune de Sam Yong, district de Kompong Rau, province de Svay Rieng.

Ils se sont retirés en territoire sudvietnamien vers 10 heures.

- Le 11 septembre 1968 vers 19 heures, les militaires américano-sudvietnamiens du poste de Ong Truong adjaçant à la commune cambodgienne de Khsèt, district de Kompong Rau, province de Svay Rieng, ont tiré des obus de 81 mm sur le territoire du Cambodge. Deux obus sont tombés à côté du poste de Tuol Thmâr Sâr se trouvant dans la commune susvisée.

- Le 13 septembre 1968 vers 10 heures, les éléments des forces américano-sudvietnamiennes du poste de Kantum ont tiré des obus de 105 mm sur le territoire

du Cambodge dans la région de Sré Tanong, commune Chan Moul, district de Mimot, province de Kompong Cham. Ces tirs ont tué un boeuf et blessé huit autres ainsi qu'un buffle.

D'autre part une plantation de canne à sucre, de la Société nationale de sucre du Cambodge se trouvant à Mémot, même province de Kompong Cham est endommagée à environ 60 p. 100 par le produit défoliant répandu par l'aviation américano-sudvietnamienne.

- Le 22 septembre 1968 vers 11 h 35, les soldats américano-sudvietnamiens embarqués dans sept engins (type HOVERCRAFT) ont tiré plusieurs rafales d'armes automatiques sur le poste cambodgien de la Garde provinciale de Koh Skor. Au même moment, les militaires américano-sudvietnamiens du poste de Cai Muong ont tiré six obus de 60 mm sur le village de Kin Ly, commune de Koh Sampeou, district de Preah Sdech, province de Prey Veng. L'explosion de ces obus a causé la mort à un jeune frontalier nommé Le Van De et des blessures graves à trois autres frontaliers (vietnamiens).

Le Gouvernement Royal du Cambodge a protesté énergiquement contre les nouvelles violations du territoire, les tirs délibérés et l'épandage de ces produits toxiques causant de graves préjudices à la vie des animaux, et à la culture des habitants cambodgiens commis par les forces américano-sudvietnamiennes. Il a exigé que les Gouvernements des Etats-Unis d'Amérique et de la République du Viet-Nam mettent fin à de tels actes et indemnisent les victimes.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

Le représentant permanent du Cambodge
(Signé) HUOT SAMBATH

